

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Service de l'Urbanisme Rue Comte de Flandre, 20 B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/10/2023

N/Réf.: MSJ20245_714_PU MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue du Jardinier, 42

Gest.: MB/JB (= partiellement en zone de protection de l'Ecole de Dessin et de Modelage

V/Réf.: PU-38622 située Rue Mommaerts, 2a)

Corr: Bottcher Jonathan
NOVA: 12/XFD/1912822

PERMIS D'URBANISME: la régularisation du changement de destination d'un commerce au rez-de-chaussée et des combles en logement pour l'extension d'un logement existant aux étages, la modification de la

division des châssis

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 14/09/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 27/09/2023, concernant la demande sous rubrique.









Élévation projetée des façades à rue. Images tirée du dossier.



Photo de la porte en bois du n°38. ©Google Street View

Avis de la CRMS

Situation

'Brugis'

Les modifications apportées au bien n'affectent pas les vues vers et depuis le bien classé proche. Concernant la valeur intrinsèque du bien, la CRMS recommande de peindre en blanc les menuiseries en bois. Pour la nouvelle porte d'entrée, la CRMS suggère de s'inspirer des modèles historiques (symétrique) situés aux n°34 et 38 de la même rue.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

C. FRISQUE Président

 $\begin{array}{l} \textbf{c.c.} \ \underline{ndeswaef@urban.brussels} \ ; \ \underline{mkreutz@urban.brussels} \ ; \ \underline{hlelievre@urban.brussels} \ ; \ \underline{urbanisme@molenbeek.irisnet.be} \ ; \ \underline{ndeswaef@urban.brussels} \ ; \ \underline{ndeswa$

